

FOIE GRAS-VEMENT MALADE



Certaines personnes consomment encore du **foie gras**, mais il faut savoir que ce dernier **est un organe malade prélevé du cadavre d'une oie ou d'un canard, gavé de force plusieurs fois par jour au moyen d'un tube de métal de 20 à 30 cm enfoncé dans la gorge jusqu'à l'estomac.** Pour contraindre son corps à produire du foie gras, l'oiseau doit ingérer en quelques secondes une quantité de maïs telle que son foie finit par atteindre presque dix fois sa taille normale, et développe une

maladie, la stéatose hépatique. En se débattant lorsque le tube s'enfonce dans sa gorge, ou par la simple contraction de son œsophage provoquée par le besoin de vomir, il risque l'étouffement et des perforations mortelles au cou.

Enfermés en cages de batterie, ils ne peuvent ni bouger, ni se retourner, et encore moins déployer leurs ailes.

En liberté, les canards passent une grande partie de leur vie sur l'eau. Dans les élevages leurs pattes se blessent sur le sol en grillage. Parmi ceux qui tiennent jusqu'au jour d'abattage, beaucoup ont les os brisés lorsqu'ils sont transportés, manipulés et enfin accrochés la tête en bas pour être électrocutés puis égorgés. Il arrive fréquemment que les oiseaux se réveillent en cours de saignées ou avant.

Les canes, parce qu'elles produisent un foie plus veineux que les mâles, sont le plus souvent broyées vivantes ou gazées peu après leur naissance.



ILLEGAL

Le gavage est une violation des règlements et des principes les plus élémentaires de protection des animaux. **Le gavage est interdit, pour motif de cruauté, en Suisse et dans la plupart des pays de l'Union Européenne,** et depuis peu en Israël et Californie. A Chicago, ainsi qu'à York, le foie gras vient d'être interdit à la vente pour la même raison.



Renseignements et manifeste à signer :

www.stopgavage.com

LAUSANIMALISTE-ATRA

www.lausanimaliste.org